



Appel à auteur-es : N°6

Parution en été 2024

Ecrire le social, la Revue de l'AIFRIS

Un numéro « Varia »

Le N°6 s'inscrit de manière générale dans **le thème** du 10^{ème} Congrès de Paris 2023 de l'AIFRIS :

Sociétés en crise et travail social :

Explorer les dynamiques politiques, de formations, de recherches, d'interventions et d'expériences

(3 - 7 juillet 2023)



Etape 1 : rencontre auteur-e-s/membre du CSP

Un-e ou plusieurs auteur-e-s potentiel-le-s doivent préalablement **prendre contact** avec un membre du Conseil Scientifique Permanent (CSP) de l'AIFRIS et obtenir son accord d'accompagnement.

La liste des membres du CSP est sur le site de l'AIFRIS.

En cas de besoin, le **Comité de Rédaction (CR)** est un relai à solliciter.



Etape 2 : accord pour une modalité d'accompagnement

Les acteurs et actrices concerné-e-s (auteur-e-s et membre du CSP) doivent se mettre d'accord selon 3 propositions d'accompagnement :

- 1. Accompagnement à la coécriture**
- 2. Accompagnement à l'écriture**
- 3. Accompagnement à la ligne éditoriale**



Etape 3 : soumission du projet au Comité de Rédaction

Selon le calendrier de chaque année, le ou les auteur-e-s doivent soumettre **leur projet au CR**, selon les critères formulés dans l'annexe 1 de ce support.

Pour le N°6, la date de soumission par mail des projets est fixée au : **lundi 2 octobre 2023.**

Adresse de contact : ecrirelesocial@aifris.eu



Etape 4 : écriture de l'article

En cas d'accord du CR, le ou les auteur-e-s rédigent leur texte, dans le cadre de l'accompagnement choisi dès le départ.

Pour le N°6, le délai de rédaction est fixé **de novembre 2023 à mars 2024**.



Etape 5 : évaluation de l'article

Le texte est soumis à deux évaluateurs/évaluatrices internes au CSP (« évaluation entre pairs »), **selon les critères formulés dans l'annexe 2 de ce support.**

Le texte peut être :

- 1. Accepté en l'état**
- 2. Accepté avec des modifications :**
- 3. Refusé en l'état.**

Un 3^{ème} évaluateur externe est mobilisé, en cas de désaccord extrême entre les 2 premiers.



Etape 6 : finalisation de l'article

Les texte acceptés sont revus pour une publication finale.

Pour le N°6, le délai de révision est fixé **d'avril à mai 2024, pour une publication finale en juillet 2024.**



Annexe 1 : critères d'évaluation des projets d'article

- Présentation des auteur-e-s : nom et filiation institutionnelle
- Identité du membre du CSP de référence
- Choix de la méthodologie d'accompagnement (option 1, 2 ou 3)
- Titre provisoire
- Résumé (10/15 lignes)
- Mots clés (3)
- Articulations avec la ligne éditoriale de la revue de l'AIFRIS (5/10 lignes)
- Indications bibliographiques (5 références)



Annexe 2 : critères d'évaluation des articles

Contenu :

- Pertinence par rapport à ligne éditoriale de la revue de l'AIFRIS
- Explicitation du contexte, de l'objet du travail de recherche, et/ou de la pratique exposée
- Explicitation du cadre, des fondements théoriques et de la méthodologie et/ou de la pratique exposée
- Analyse du corpus, des données de la recherche et/ou de la pratique exposée
- Présentation et intérêts des résultats de la recherche et/ou de la pratique exposée
- Caractères innovant ou original de la recherche et/ou de la pratique exposée

Forme :

- Clarté et cohérence de la proposition
- Qualité rédactionnelles (structure générale, références bibliographiques, etc.)



Annexe 3 : modalités de présentation des articles

Les articles ne doivent pas dépasser 64000 signes, espaces compris (y compris photos, tableaux, références bibliographiques) : soit 18 pages imprimées.

Le nom de l'auteur, son appartenance institutionnelle et son adresse électronique doivent figurer sur la première page.

L'article doit être accompagné d'un résumé en français et en anglais de 120 mots environ. L'article doit être accompagné 1er niveau en 16, 2ème niveau en 14 et 3ème niveau en 12. Les citations doivent être placées entre guillemets.

Le nom de la personne accompagnatrice, quelque soit la modalité choisie, son appartenance institutionnelle et son adresse électronique doivent figurer sur la première page.



Annexe 4 : bibliographie dans le corps du texte

La revue a choisi la norme bibliographique APA 7 (American Psychological Association), adaptée à un environnement francophone.

Pour aller plus loin : <https://www.scribbr.fr/normes-apa/normes-apa-7/>

